



# TYRONE BENSKIN

## DÉPUTÉ DE JEANNE-LE BER

*Porte-parole de l'Opposition officielle  
en matière de Patrimoine canadien*



# VOTRE GUIDE D'ACCÈS

## PROGRAMMES VISANT LES ARTS ET LA CULTURE

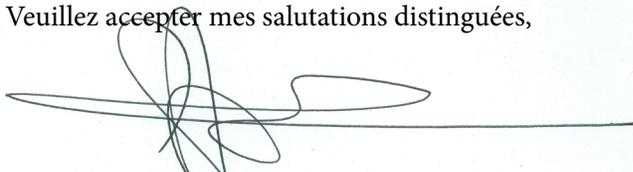
Bonjour,

En tant qu'artiste, je sais qu'il peut être exaspérant de tenter de trouver les options de financement disponibles et de souvent se heurter à un mur. J'ai donc décidé d'élaborer le présent guide électronique afin de vous aider à naviguer dans le dédale du financement des arts.

Ce guide a pour but de vous faire connaître les nombreuses options de financement à votre disposition. Vous n'avez qu'à sélectionner les onglets situés à côté de chaque programme pour obtenir plus de renseignements ou pour présenter une demande.

En tant que porte-parole de l'Opposition officielle pour le patrimoine, je considère que mon rôle consiste non seulement à protéger et faire valoir les arts et le secteur culturel, mais aussi à représenter les intérêts des artistes indépendants et des artistes de la relève.

J'espère que ce guide facilitera vos recherches et vous aidera à continuer à bâtir un Canada encore plus artistique, créatif et inspirant! Veuillez accepter mes salutations distinguées,



TYRONE BENSKIN, M.P.  
Député de Jeanne-Le Ber

### Développement des communautés par le biais des arts

Dans le cadre de festivals ou d'autres événements et activités, le programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine permet aux groupes locaux de célébrer l'histoire et le patrimoine de leur localité et permet d'offrir plus d'occasions aux artistes et artisans locaux de s'engager au sein de leur communauté.

### Fonds du Canada pour les espaces culturels

Le Fonds du Canada pour les espaces culturels contribue à améliorer les conditions matérielles qui favorisent la créativité et l'innovation artistiques. Il vise également à améliorer l'accessibilité des Canadiens et des Canadiennes aux arts de la scène, aux arts visuels, aux arts médiatiques, ainsi qu'aux collections muséales et aux expositions patrimoniales.

OUVRIRE VOTRE  
NAVIGATEUR



## Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts

En appuyant la formation d'artistes très prometteurs par l'intermédiaire d'établissements qui proposent une formation de haut calibre, le Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts contribue au perfectionnement des créateurs et des futurs chefs de file dans le secteur des arts au Canada.

## Le conseil des arts du Canada

Le Conseil des Arts du Canada est une société d'État fédérale autonome.

## Fonds du Canada pour l'investissement en culture

Le Fonds du Canada pour l'investissement en culture vise à renforcer l'efficacité organisationnelle et à développer les compétences des organismes voués aux arts et au patrimoine.

## Fonds du Canada pour la présentation des arts

Le Fonds du Canada pour la présentation des arts offre aux Canadiens un accès direct à diverses expériences artistiques de qualité en appuyant financièrement les organismes de diffusion artistique et les organismes qui les soutiennent.

## Crédit d'impôt pour production cinématographique/magnétoscopique

Le Crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne (CIPC) a pour objectif d'encourager la réalisation d'émissions canadiennes et l'essor d'un secteur national de production dynamique. Le CIPC est géré conjointement par le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens (BCPAC) et l'Agence du revenu du Canada.

## Fonds du Canada pour les périodiques

Le Fonds du Canada pour les périodiques offre une aide financière aux industries canadiennes des magazines et des journaux non quotidiens afin qu'elles puissent continuer à produire et à diffuser du contenu canadien malgré les désavantages systémiques du marché.

## Fonds de la musique du Canada

Le Fonds de la musique du Canada a pour but de : rehausser l'accès des Canadiens et Canadiennes à un vaste choix d'œuvres musicales canadiennes par l'entremise des médias traditionnels et nouveaux; rehausser les possibilités offertes aux musiciens et musiciennes et aux entrepreneurs culturels canadiens afin d'apporter une contribution durable et significative à l'expression culturelle canadienne.



## Jeunesse Canada au travail pour une carrière vouée au patrimoine

Jeunesse Canada au travail offre des stages nationaux et internationaux qui permettent aux diplômé(e)s récent(e)s des collèges et des universités de gagner un revenu pour poursuivre leurs études ou d'acquérir des compétences axées sur la carrière pour les aider à faire la transition vers le marché du travail.

## Capitales culturelles du Canada

Capitales culturelles du Canada est un programme national dont le but est de reconnaître et d'appuyer les municipalités canadiennes qui mettent en œuvre des activités spéciales et qui mettent à profit les nombreux avantages que procurent les activités artistiques et culturelles à la vie des collectivités.

## Fonds interactif du Canada

L'objectif du Fonds interactif (FIC) du Canada est d'appuyer la création en ligne d'applications et de contenu interactifs canadiens élaborés par les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM), les Autochtones, les organismes ethnoculturels et les autres organismes culturels sans but lucratif.

## Programme d'aide aux musées

Le Programme d'aide aux musées (PAM) offre du financement aux musées et aux établissements connexes canadiens pour des projets destinés à fournir d'avantage d'occasions aux Canadiens et aux Canadiennes d'accéder et de faire l'expérience du patrimoine diversifié du Canada.

## Subventions de biens culturels mobiliers

Des subventions de biens culturels mobiliers peuvent être accordées aux établissements et administrations au Canada désignés par le ministre du Patrimoine canadien, parce qu'ils rencontrent les normes nécessaires pour la préservation de biens culturels tout en les rendant accessibles au public.

## Liste complète des programmes

Si vous voulez voir la liste complète des programmes PCH, vous pouvez y aller directement.

### AVIS

***Veillez noter que tous les programmes contenus dans ce document sont administrés par les membres de la fonction publique fédérale et sont exempts de toute intervention politique. Nous sommes heureux de vous aider pour toute demande d'informations ou dans le processus de soumission d'une demande mais les bureaux parlementaires ne sont pas autorisés à intervenir dans le processus d'évaluation. Merci.***